

Lexique matières résiduelles

TERMES

Caractérisation des matières résiduelles

Démarche scientifique visant à collecter des données précises sur les caractéristiques des matières résiduelles (composition, quantité, voie de collecte, mode de disposition)

Centre de transfert

Lieu où sont acheminées des matières résiduelles dans le but de les transférer du véhicule qui en fait la collecte à un véhicule qui doit les acheminer vers un lieu de traitement ou d'élimination

Centre de tri

Installation où les matières recyclables et les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) sont triés en vue de leur recyclage ou leur valorisation

Collecte sélective

La collecte sélective est le processus de tri et de collecte des matières recyclables (contenants, emballages et imprimés) pour les détourner des lieux d'élimination et leur donner une deuxième vie

Consigne

La consigne est un mode de récupération des contenants de boisson (canettes, bouteilles de plastique, de verre, contenants de jus, etc.) associé à une somme d'argent perçue auprès du consommateur lors de l'achat d'un produit. Ce montant est remboursé lorsque le contenant est rapporté.

Compost

Résultat de la dégradation des résidus organiques (fruits, légumes, etc.) qui a une apparence de terreau. Il y a plusieurs façons d'initier le compostage dans une communauté : compost en andains, composteur rotatif industriel, compostage domestique, etc.

Écocentre

Lieu aménagé pour le dépôt de matières recyclables, de résidus encombrants, de RDD, de résidus du secteur CRD, de matières organiques (feuilles mortes, branches, etc.) et d'objets récupérables afin d'en assurer le réemploi et le recyclage

Lixiviat

Liquide résiduel produit par l'infiltration d'eau à travers les déchets en décomposition. Le lixiviat peut s'infiltrer dans le sol et contaminer les réserves naturelles d'eau souterraine, ce qui représente un risque pour la santé des écosystèmes

Matières résiduelles

Résidu issu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation. Peut aussi être un matériau, une substance ou un produit abandonné

Valorisation

Terme générique qui englobe l'ensemble des techniques qui permettent le réemploi, la récupération ou le recyclage de matières résiduelles, dans le but de les détourner de l'élimination

ACRONYMES

3RV

Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation

CRD

Construction, rénovation et démolition

GMR

Gestion des matières résiduelles

ICI

Industries, commerces et institutions

ISÉ

Information, sensibilisation et éducation

LEMN

Lieu d'enfouissement en milieu nordique

LET

Lieu d'enfouissement technique

MO

Matières organiques

PGMR

Plan de gestion des matières résiduelles

RDD

Résidus domestiques dangereux

SIMDUT

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

PROGRAMMES

Redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

Programme selon lequel une partie des redevances supplémentaires perçues à l'élimination sont redistribuées aux municipalités et aux communautés admissibles sous forme de subvention pour financer les activités liées à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision d'un PGMR. Ces redevances sont redistribuées en fonction de la performance territoriale. Depuis 2024, il est nécessaire de mettre en place une initiative de gestion des matières organiques afin d'avoir accès aux subventions.

Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables

Le régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables a pris fin le 31 décembre 2024. Il a été remplacé par le système collecte sélective modernisé.

Modernisation de la collecte sélective

Réforme du système de collecte sélective québécois qui visait à transitionner vers une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP). Dorénavant, les entreprises qui mettent en marché des contenants, des emballages et des imprimés sont responsables d'encadrer et de soutenir la gestion de fin de vie de ces produits. Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme de gestion désigné (OGD) de la collecte sélective au Québec.

Responsabilité élargie des producteurs (REP)

Principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie. Un organisme de gestion reconnu (OGR) est mandaté pour la récupération et la valorisation des catégories de produits suivants :

- **AGRP** : Contenants pressurisés de combustibles à remplissage unique
- **Appel à Recycler** : Piles et batteries
- **ARPE-Québec** : Produits électroniques
- **ARPS** : Médicaments inutilisés et objets piquants, coupants ou tranchants usagés
- **Éco-Peinture** : Résidus et contenants de peintures
- **GoRecycle** : Appareils réfrigérants ménagers
- **RecycFluo** : Ampoules et tubes fluorescents
- **SOGHU** : Huiles, antigels et filtres usagés
- **SORAC** : Appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels



IDDPNQL